

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2011

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 2 décembre 2011, à 20h45, en séance publique, sous la présidence de M. Francis FABRE, Maire.

ARCHITECTE CONSEIL

Après avoir pris connaissance des diverses offres le Conseil décide de retenir celle de Madame JUSKIWIESKI pour une mission de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

DÉCLASSEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil émet un avis favorable au déclassement de la RD 235 dans la traversée du village, entre la Route de Théziers et l'ancien pont sur le Briançon.

SUBVENTIONS

Conformément aux inscriptions budgétaires et après avoir vérifié les dossiers correspondants, le Conseil attribue les subventions suivantes au titre de l'exercice 2011 :

- Association des Parents d'Élèves
- ES Rochefort-Signargues
- Association Historique et Culturelle

CONTENTIEUX MAS DE TAPAGE

Le Maire informe le Conseil de l'évolution du dossier. Suite à la saisine du Tribunal administratif par la SCI Mas de Tapage, un mémoire en réponse sera établi par Me POITOUT.

COLUMBARIUM

Le Conseil décide de confier la réalisation d'un columbarium à l'entreprise MILETTO.
Le type de monument sera défini après en avoir vu quelques uns dans les communes voisines.

ÉTUDE DE RÉHABILITATION DE L'ESPACE PUBLIC

Le Maire présente au Conseil les principales conclusions de l'avant-projet établi par le Cabinet CHARVET pour la réhabilitation de l'espace public de la commune.
Le Conseil décide de traiter de manière indépendante la voirie départementale et de solliciter du Conseil Général la prise en charge d'une ou plusieurs tranches de travaux.
Pour les autres voies le Conseil décide de réaliser prioritairement les aménagements de l'Avenue des Marronniers puis ceux de la Rue de l'Alambic.
Pour ce qui est de l'organisation de la circulation des véhicules devant la mairie, il apparaît nécessaire d'organiser une nouvelle réunion de travail.

PASSAGES PIÉTONS

Le Conseil valide le devis de l'entreprise Midi traçage pour la réfection de la peinture des passages protégés de la commune.

MARCHÉ DE NOËL

Il est fixé au samedi 17 décembre, comme l'Arbre de Noël des écoles. Le bénéfice de la manifestation ira à l'APE.

EAUX PLUVIALES Z.I.

Un relevé topographique a été effectué afin d'essayer de résoudre les problèmes d'écoulement. Il faudra peut-être revoir le passage sous la RN 100.

CHEMIN DU MOTTET

Il est rappelé au Conseil que les acquisitions foncières relatives au Chemin du Mottet n'ont pas été finalisées par l'AFR lors du remembrement de la Mayre.

A.CROUZET est chargé de clôturer ce dossier avec les propriétaires concernés.

ONF

Le Conseil décide de charger l'ONF de l'entretien de la parcelle boisée du Hameau de Signargues.

ACTIVITÉS DES VIGNERONS

Le Conseil charge A.CROUZET et JL.MEGER de constituer une commission afin que soit conduite une réflexion sur le fonctionnement de la station de lavage et du quai à marc. Pour ce dernier, l'hypothèse d'un transfert doit être privilégiée.